



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'O.S.C.E

### **Conseil Permanent spécial 31 janvier 2017**

#### **Intervention de Mme Roger-Lacan, ambassadrice, représentante permanente de la France auprès de l'OSCE**

M. le Président, j'ai l'honneur de parler au nom de l'Allemagne et de la France. Je m'aligne sur la déclaration prononcée par la délégation de l'Union européenne.

Nous remercions la présidence en exercice d'avoir convoqué cette réunion spéciale du Conseil permanent dans un contexte sécuritaire très dégradé sur le terrain en Ukraine.

Nous sommes très préoccupés par la flambée de violence qui a fait plusieurs victimes ces derniers jours. Nous condamnons fermement cette escalade et nous appelons toutes les parties à la retenue. Nous appelons en particulier la Russie à user de sa grande influence auprès des séparatistes. Le cessez-le-feu doit être respecté sans délai les parties doivent s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation.

Nous soutenons les efforts de la MSOU et du JCCC pour parvenir au plus vite à une désescalade. Nous appelons le JCCC à garantir l'accès et la sécurité des observateurs de la MSOU à Avdiivka ainsi que dans l'ensemble des zones relevant de son mandat.

La situation humanitaire est également très préoccupante : nous exhortons les parties à agir le plus rapidement possible pour soulager les populations qui sont actuellement, du fait du conflit, sans eau, sans chauffage et sans électricité au cœur de l'hiver ukrainien.

Nous appelons les parties à la mise en œuvre des accords de Minsk, seule voie possible pour une résolution pacifique du conflit. La France et l'Allemagne restent pleinement engagées dans leurs efforts diplomatiques et continueront de soutenir ce processus dans le cadre du format Normandie.